

Coopération militaire
**Un accord en cours entre
le Togo et l'Afrique du Sud** P7

WARAA

Les Vainqueurs

LES N°VERTS DE L'OTR

POUR S'INSCRIRE
TOUJOURS SUIVRE
NUMÉRIQUE COMPOSER

N° VERT
8280
Anticorruption

POUR TOUJOURS SUIVRE
INFORMATION DU CONSEIL
NUMÉRIQUE COMPOSER

N° VERT
8201
Renseignements



OTR
OFFICE TOGOLAIS DE RECHERCHE ET DE RENSEIGNEMENT

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

01 Septembre 2022 N° 384 - Prix 250 F CFA

Recensement général des
établissements touristiques

**Le rapport provisoire
soumis à validation
cette semaine** P2

Santé



**Le pharmacien,
l'expert du médicament
promu au Togo** P5

TICAD 8 à Tunis



**Yawa Tsègan plaide pour
des actions coordonnées
sur la paix et la sécurité** P3

Lutte contre la détention illégale des armes

**La célébration du «mois
de l'Amnistie Africaine»
démarré aujourd'hui** P4



L'actualité continue sur le www.waraa-info.tg

Recensement général des établissements touristiques Le rapport provisoire soumis à validation cette semaine

Parvenir à mesurer la contribution du tourisme dans l'économie nationale. C'est ce qui a conduit le ministère en charge du tourisme à disposer des données actualisées sur les établissements touristiques. A l'issue d'une nouvelle opération de recensement, la version provisoire du rapport du recensement a été soumise à validation mardi à Lomé.

«Etant donné que le dernier recensement des établissements touristiques remonte en 2010, il s'avère nécessaire de faire un nouveau recensement pour avoir une base de données fiables et actuali-

sées afin de pouvoir mesurer le poids du tourisme dans l'économie nationale », a expliqué Mafissa Assinguime, directrice de la planification et du développement touristique. Ce nouveau recensement s'inscrit dans les objectifs assignés au ministère en charge du tourisme dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2020 - 2025.

La finalité est de parvenir à attirer 500 000 touristes en 5 ans et de contribuer à hauteur de 6,2% au PIB.

L'opération de recensement s'est déroulée entre fin 2021 et avril 2022. Elle a été faite



avec l'appui des 117 communes du pays.

Au total, 1024 établissements touristiques ont été recensés. Il s'agit des hôtels, des motels, des auberges, des appartements meublés, des gîtes, des restaurants, des agences de voyages et des écoles de

formation en tourisme. « Les données issues de ce recensement vont non seulement permettre à tous les utilisateurs que nous sommes de disposer des données réelles et fiables mais vont également servir à la mise en place du compte satellite du

tourisme qui permet de dresser des tableaux d'informations comparables sur le plan international. Elles aideront à mettre à jour, les informations importantes sur les entreprises touristiques aux fins d'identifier les faiblesses et, consécutivement, d'orienter ou d'ajuster la stratégie touristique du pays », a déclaré le ministre en charge du tourisme, Kossi Lamadokou.

Au cours des travaux, les participants ont apporté leur expertise, chacun dans sa compétence, pour améliorer le contenu du rapport provisoire.

La Rédaction

Ralentissement des contaminations à la Covid-19

Les boîtes de nuit rouvrent leurs portes

Le ralentissement des contaminations à la Covid-19, a poussé le gouvernement à autoriser la rouverture des boîtes de nuit et assimilés sur toute l'étendue du territoire national.

Cette annonce est faite à travers un communiqué pondu par le ministre de la culture et du tourisme Kossi Gbéno LAMADOKOU le 26 août 2022.



Selon ce communiqué, la rouverture des boîtes de nuit et assimilés respecte deux conditions.

Il s'agit de la présentation d'une preuve de vaccination contre la Covid-19 et le strict respect des mesures barrières dont le lavage et la désinfection systématique des mains. « En cas de résurgence des cas de contamination, les mesures restrictives

seront remises en vigueur », a précisé le ministre.

Le gouvernement invite donc les responsables des boîtes de nuit et assimilés et l'ensemble de la population au maintien de la vigilance, au respect des mesures barrières et à l'adhésion à la campagne vaccinale toujours en cours.

WARAA

WARAA
Les Vainqueurs

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)

Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION

Pamphile S. NUMENYA

REDACTION

Ezi Akoma

Razak

Tchaa

Jack Nukunu

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

Sans Dieu Rien

Tirage : 3.000 Exemplaires

Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

TICAD 8 à Tunis

Yawa Tsègan plaide pour des actions coordonnées sur la paix et la sécurité

La 8^e édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8) s'est tenue le weekend dernier à Tunis en Tunisie. La Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, a représenté le président Faure à cette grande rencontre. Elle est accompagnée dans cette mission par Kodjo ADEDZE, Ministre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale et Dr Mamessilé Aklah ASSIH-AGBA, ministre déléguée en charge de l'accès universel aux soins.

La participation du Togo à ce rendez-vous important se justifie par la volonté affichée des plus hautes autorités du pays de redynamiser sa coopération avec le Japon et de tirer la meilleure partie. Au cours des travaux, la Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsègan, a délivré le message du Togo, axé sur la paix et la sécurité en Afrique le dimanche 28 août 2022. Elle a présenté les différentes actions et mesures prises par le Togo en la matière. « Notre intervention sur la thématique « Paix et sécurité » s'inscrit dans la longue tradition du Togo, pays épris de paix, confronté à la recrudescence des attaques terroristes et actes de grande criminalité dans les pays du Golfe de Guinée.

Cette situation, sources d'instabilité socio-politique, économique et d'insécurité alimentaire, oblige nos Etats à rechercher les voies et moyens permettant d'endiguer ces fléaux, non seulement par des solutions militaires concertées mais

également par le renforcement de la confiance et de la cohésion nationale », a-t-elle indiqué.

Pour le Togo, les défis économique et social ne peuvent être relevés sur le continent sans la paix et la sécurité. Par ailleurs, la Présidente de l'Assemblée nationale a exhorté les partenaires à s'inscrire dans une démarche commune pour des actions coordonnées en faveur de la paix et de la sécurité. « Le gouvernement du Togo, sous l'impulsion du Président de la République, a anticipé ces actions à travers plusieurs axes notamment l'amélioration du dispositif militaire et des capacités opérationnelles des Forces de défenses et de sécurité ainsi que l'adaptation de la législation relative à la sécurité intérieure.

D'autres actions ont été prises, ayant pour finalité le renforcement de l'inclusion et de l'harmonie sociale, ainsi que la création d'emplois pour notre jeunesse en s'appuyant sur les forces de l'économie avec une forte participation du secteur privé. Au plan multilatéral, l'impératif d'une solidarité internationale en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité reste un prérequis. A cet égard, nous saluons d'une part les initiatives du Japon notamment la « nouvelle approche à la paix et à la stabilité en Afrique » et d'autre part, les diverses initiatives régionales de sécurité collective, telles que l'Initiative d'Accra et la Zone pilote maritime E de la CEDEAO dont le Togo est partie prenante. « Nous en appelons à plus de mobilisation de nos Etats

et réitérons notre invitation aux partenaires pour davantage d'actions coordonnées en faveur de la paix et de la sécurité », a-t-elle indiqué.

La position du



Togo, est en phase avec celle de la commission de l'Union africaine. Son président Moussa Fakhi, a plaidé à son tour pour qu'un financement conséquent soit accordé à la paix et à la sécurité sur le continent. Il en appelle à la Banque mondiale, le PNUD, le FMI, l'UE et les partenaires bilatéraux à intégrer cette préoccupation dans leurs nouvelles approches de partenariat avec l'Afrique, pour un développement inclusif, stable et durable du continent.

Ces dernières années, beaucoup de pays africains sont touchés par le terrorisme et l'extrémisme violent. Aussi bien dans le sahel, le bassin du lac Tchad ou la corne de l'Afrique, ou encore les grands lacs et le golfe de Guinée, Le phénomène est préoccupant. Aucune région ne semble être à l'abri. Une réponse globale et coordonnée s'impose pour mieux faire face à ces fléaux qui sapent les efforts de développement sur le continent.

La TICAD 8, ce

grand rendez-vous de partenariat entre le continent africain et le Japon réunit des chefs d'Etat et de gouvernement, des institutions, des opérateurs économiques, des membres

de l'Afrique. D'autres intervenants notamment, le Président Macky Sall, Président en exercice de l'Union africaine et le président de la commission de l'union africaine, Moussa Faki Mahamat, ont évoqué la nécessité de consolider les acquis du partenariat Afrique-Japon.

Ils ont aussi plaidé pour une réorientation de ce cadre conformément à l'agenda 2063 de l'Union africaine.

Les Nations unies et la Banque mondiale ont tour à tour, réaffirmé leur disponibilité à accompagner ce cadre de partenariat entre le Japon et l'Afrique, tout en soulignant la nécessité pour les entreprises privées de jouer un rôle stratégique dans les investissements en matière de création d'emploi, du numérique et de la transition énergétique.

Le Japon apporte une contribution importante à la réalisation des projets prioritaires de développement du Togo notamment, le renforcement de son corridor logistique et l'appui à la mise en œuvre des services sociaux de base dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau, de l'énergie, de la pêche et de l'agriculture.

La TICAD c'est aussi l'annonce de bonnes nouvelles pour l'Afrique, 30 milliards de dollars seront consacrés aux différents projets de développement selon le Premier Ministre du Japon Fumio Kishida.

Jack NUKUNU

Lutte contre la détention illégale des armes

La célébration du «mois de l'Amnistie Africaine» démarre aujourd'hui

Le Togo célèbre en ce mois de septembre le «Mois de l'Amnistie Africaine» sur le plan local. Cette célébration qui bénéficie de l'appui du Bureau de Désarmement auprès des Nations Unies (UNODA) et la Commission de l'Union Africaine s'inscrit dans le cadre de l'exécution du projet intitulé « Faire taire les armes ». Lancé en 2017 par l'Union Africaine, ce projet vise à lutter contre la crise sécuritaire en Afrique et plus particulièrement la partie occidentale du continent.

C'est dans cette optique que les Etats africains ont, en décembre 2020, déclaré chaque mois de septembre de l'année « Mois de l'Amnistie Africaine » afin de permettre aux civils qui détiennent illégalement des armes de les remettre aux autorités compétentes.

Conformément à son engagement pris de-



vant l'Union Africaine de déclarer ce mois «Mois de l'Amnistie Africaine» en soutien au projet phare de l'organisation intitulée « Faire taire les armes », le Togo va célébrer l'évènement avec l'appui de ses partenaires à travers la Commission Nationale de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre (CNLPAL).

Au cours de ce mois, une campagne de sensibilisation sera organisée pour amener

tous ceux qui détiennent illégalement des armes à les remettre aux autorités compétentes. L'initiative vise à contribuer à la réduction de la détention d'armes de manière irrégulière ou illégale par les personnes privées et partant à l'éradication de la violence armée en se solidarisant avec l'Union Africaine dans son aspiration à « faire taire les armes d'ici 2030 » dont l'un des projets clés est la célébration annuelle du mois de l'Amnistie pour la remise volontaire des Armes.

Au cours de cette campagne, il sera question de sensibiliser les populations sur les dangers liés à la prolifération et à la détention illégale des armes et munitions. Il sera aussi question de renforcer les capacités des acteurs publics et locaux sur les principes et aspects de la police de proximité et sur le concept de l'amnistie des armes ainsi que sur l'éducation à la paix ; de collecter des armes illégalement détenues par les civils et régulariser le statut administratif des armes irrégulièrement détenues sans répression ni sanction. « Dans le but de mieux gérer la campagne de l'Amnistie des Armes, le projet prévoit d'accompagner les acteurs publics (communes, forces de défense et de sécurité) ainsi que les autorités locales sur les procédés du concept de l'Amnistie des Armes et sur la mise en œuvre de la police de proximité

ainsi qu'à l'éducation à la paix, gage de la responsabilisation de la population » apprend-on de source officielle.

Précision utile, les armes collectées au cours de cette campagne seront détruites publiquement à la fin des opérations de collecte dans le District Autonome du Grand Lomé, en présence des autorités, des partenaires, de la population de chaque région ciblée par le projet. A la fin des opérations, l'autorité fera le suivi et l'évaluation du projet et l'établissement de la base de données.

Notons que les zones d'intervention du projet de sensibilisation concernent les régions des Savanes, Kara et centrale et dans une certaine mesure dans certaines préfectures frontalières des régions Plateaux, Maritime et Grand Lomé.

WARAA

Elimination des Maladies tropicales négligées

Togo, le seul pays à avoir éliminé le ver de Guinée, l'éléphantiasis, la THA et le Trachome

Depuis la Déclaration de Londres en 2010, le Togo a inscrit l'éradication des Maladies tropicales négligées au premier rang de sa politique de santé publique à travers des campagnes de traitement de masse (TDM) et de sensibilisation. Grâce aux efforts conjoints des acteurs du système sanitaire, les rapports de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Togo est le seul pays à avoir éliminé quatre de ces maladies, ces infections qui sévissent dans les zones rurales surtout africaines.

En 2011, l'OMS a déclaré le Togo exempt

de la transmission du ver de Guinée.

Cette maladie qui affecte généralement les populations rurales, n'est plus qu'un mauvais souvenir pour le Togo même dans les zones à risques. Pour plus d'efficacité dans cette lutte, le gouvernement a élaboré et mis en œuvre un Programme national des maladies tropicales négligées pour la période 2016-2020. Déjà, un an après l'implémentation de ce plan stratégique, le Togo a été déclaré par l'OMS, le premier pays d'Afrique subsaharienne à avoir éradiqué la filariose



lymphatique (éléphantiasis). Cette maladie parasitaire qui constitue la deuxième cause de handicap moteur sur le continent se manifeste par une augmentation anormale ou importante du volume de certaines par-

ties du corps dont les membres inférieurs ou des parties génitales (groses bosses pour les hommes).

Malgré les incertitudes sanitaires et économiques liées à la pandémie au coronavirus, le

Togo a su éliminer en 2020, la trypanosomiase humaine africaine (THA) devenant ainsi le pionnier dans l'élimination de cette maladie du sommeil qui menace des millions d'Africains.

Cette maladie, qui se transmet lors des piqûres de mouches tsé-tsé ou glossines, provoque des infections difficilement curables et souvent mortelles, faute de soins appropriés. Poursuivant avec dextérité les mesures de surveillance épidémiologique, le gouvernement togolais a également tout ré-

Suite à la p 5

Le pharmacien, l'expert du médicament promu au Togo

Les pharmacies sont des maillons essentiels de la chaîne de santé dans un pays. Elles assurent le commerce des médicaments en détail et permettent aux malades de se soigner. Le caractère sensible de cette activité en fait un secteur très encadré.

De par leur formation médicale et scientifique polyvalente, les pharmaciens peuvent par exemple intervenir également dans des secteurs comme la biologie médicale, la santé publique, la recherche ou l'enseignement.



Cette importance du pharmacien dans le système sanitaire national, le Togo ne la néglige pas. Un pharmacien est un professionnel de la santé, spécialiste du médicament.

Il a pour rôle d'assurer la conformité de la prise en charge pharmaceutique et l'éducation thérapeutique du patient. Le pharmacien est essentiellement indispensable, que ce soit

au sein d'une pharmacie d'officine, d'une pharmacie hospitalière ou de l'industrie pharmaceutique.

Les pharmaciens contribuent au renforcement de l'action sanitaire aux côtés des pouvoirs publics ; optimisent la lutte contre les faux médicaments ; solidifient l'engagement national dans la lutte contre les nouveaux défis liés à la santé publique ainsi qu'au contrôle de l'accès à la profession ; rendent disponibles les médicaments de qualité ; assurent la qualité des soins.

Au Togo, En 08 ans, il y a eu une augmentation du nombre de pharmaciens officiellement recensés sur l'étendue du territoire. En août 2022, des chiffres publiés faisaient état de 360 pharmaciens inscrits au tableau de l'Ordre national des pharmaciens du Togo (ONPT), contre 150 personnes comptées il y a près

d'une décennie. Comme les pharmaciens, le Togo n'oublie pas les autres agents de santé incontournables. Par exemple, entre 2008 et 2018, 5 147 agents de santé ont été recrutés pour renforcer les hôpitaux et optimiser le service sanitaire, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest.

En 2020, le nombre des agents de santé publique était de plus de 11 000 sur le territoire. Le pays a fait évoluer ce chiffre avec de nouveaux concours de recrutement organisés comme celui de 2020 qui a permis à près de 700 candidats d'être admis. La formation de ces professionnels est également importante. Là-dessus, 08 nouvelles écoles de formation des infirmiers et sages-femmes ont été construites en 2017. Aujourd'hui, le Togo compte 18 institutions publiques de formation en santé.

Waraa

Internet

Le Togo, N°1 dans les offres par fibre optique les plus rapides de l'UEMOA

L'élargissement et l'amélioration de la connectivité internet est l'une des priorités de l'exécutif togolais, dans la réalisation de ces projets de développement. Le Togo occupe depuis mai 2022 la première place dans l'espace UEMOA en matière d'offres d'internet par fibre optique à coût réduit et plus rapide. C'est le résultat des actions engagées par les autorités afin de concrétiser l'ambition du pays qui est de devenir un hub digital. Cette performance du Togo fait suite à la refonte tarifaire effectuée récemment par l'opérateur Canalbox (Groupe Vivendi Africa-GVA). Les offres internet fixe mises à la disposition de la population ont largement été améliorées.

A partir de 15 000 francs CFA, il est possible d'avoir accès à la fibre optique avec des débits qui vont jusqu'à 200 mégabits par seconde (Mbps). Le marché de la fibre optique est majoritairement contrôlé par deux opérateurs : Togo Telecom (Groupe Axian) et GVA Togo (Groupe Vivendi Africa). Pour leur déploiement sur le marché togolais, le gouvernement leur a octroyé des licences d'autorisation afin que le consommateur ait davantage le choix dans la sélection des offres en termes de couverture, de débit, de prix et de services



proposés. Outre cela, l'exécutif a déployé en 2017 le réseau de fibre optique E-gouvernement reliant les bâtiments de l'administration, les hôpitaux et les universités pour leur permettre d'accéder à l'internet très haut-débit afin de faciliter la réalisation de leurs missions au profit des populations. Le réseau améliore et simplifie les démarches administratives quotidiennes en reliant plus de 500 bâtiments publics de Lomé et de Kara à la fibre optique.

Chaque bâtiment est doté d'un débit de 100 Mbps. 15 milliards de francs CFA, c'est le montant total qui a été investi pour cette réalisation. L'autre coup d'accélérateur donné au secteur est l'adoption du décret n°2020-116/PR du 23 décembre 2020 portant sur le déploiement national de réseaux de communications électroniques

en fibre optique. Concrètement l'obligation est faite à tous maîtres d'œuvre de déployer systématiquement la fibre optique à leurs frais lors de tous les nouveaux chantiers de génie civil.

C'est une décision fondamentale dans la réalisation de l'ambition du gouvernement de faire du Togo un pôle d'excellence, un hub logistique d'affaires et du digital. D'une manière générale, les différents efforts gouvernementaux ont fait grimper le nombre d'utilisateurs d'internet fixe de 31899 en 2019 à 52 707 en 2020, soit une augmentation de plus de 65%. A l'horizon 2025, le Togo veut devenir non seulement un hub digital de référence, mais aussi le pays le plus fibré de l'Afrique de l'Ouest.

Razak

Elimination des Maladies tropicales négligées Togo, le seul pays à avoir éliminé le ver de Guinée, l'éléphantiasis, la THA et le Trachome

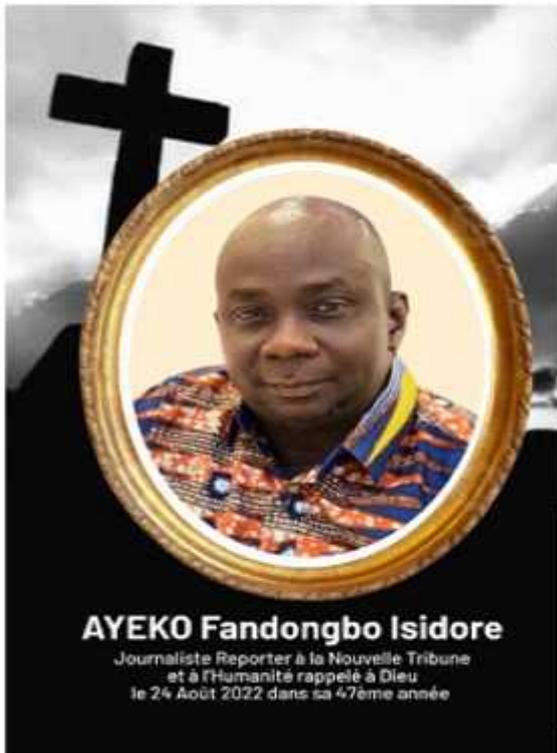
Suite de la p 4
cément fait preuve d'efficacité dans la lutte contre le Trachome. Outre les campagnes de sensibilisation, d'énormes investissements ont été faits pour l'amélioration continue de l'approvisionnement en eau potable et l'accès à de meilleures infrastructures sanitaires.

Conséquence, le Togo devient le quatrième pays africain ayant atteint le cap de l'élimination de cette maladie transmissible qui cause dans la plupart des cas la cécité aussi bien chez les personnes

adultes que les enfants.

Ces succès historiques ont été reconnus salués par des partenaires au développement à travers des prix décernés aux plus hautes autorités du pays. La pérennisation de ces acquis et la prévention d'autres maladies restent un défi majeur à relever. Dès lors, le gouvernement intensifie les initiatives en vue d'éradiquer d'ici à 2030, l'essentiel des onze Maladies tropicales négligées officiellement reconnues par l'OMS.

La Rédaction



AYEKO Fandongbo Isidore

Journaliste Reporter à la Nouvelle Tribune
et à l'Humanité rappelé à Dieu
le 24 Août 2022 dans sa 47ème année

AVIS DE DECES

M. AYEKO Ovoudougnon Bénéoit
Dr AYEKO Ayedjo Charles
M. AYEKO Adebayo Olivier
Mlle AYEKO Kadoukpé Denise
M. AYEKO Oladé Jérémie
Leurs épouses et enfants

Les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très cher regretté :

AYEKO Fandongbo Isidore

Journaliste Reporter à la Nouvelle Tribune et à l'Humanité
rappelé à Dieu le 24 Août 2022 dans sa 47ème année

PROGRAMME DES OBSÈQUES

VENDREDI 02 SEPTEMBRE 2022

18h30: Messe veillée à la Paroisse Saint Esprit de Totsi

SAMEDI 03 SEPTEMBRE 2022

08h: Messe d'enterrement à la même Paroisse Saint Esprit de Totsi, suivie de l'inhumation au cimetière de Yokœ

Dimanche 04 Septembre 2022

09h: Messe d'action de grâce à la Paroisse Saint Esprit de Totsi

**Rentrée académique
2022-2023 à l'ESTAC**

Vous êtes bacheliers, vous rêvez devenir journalistes reporters d'image (JRI), journalistes radio, télé, presse écrite et en ligne, grands reporters, chargés de communication et de relations publiques, l'Ecole Supérieure des Techniques et Arts de la Communication (ESTAC), première école privée de journalisme au Togo vous offre une formation de qualité avec des enseignants expérimentés venant du monde universitaire et des médias.

ESTAC prépare en Master Licence et BTS.

Un concours de bourse sera organisé dans l'enceinte de l'établissement le samedi 08 octobre 2022 à 08h00.

Pour tout renseignement appeler ESTAC :
Tél 91-82-21-01 / 90-18-98-92
E-mail : estactogo@gmail.com

**ESTAC; sise à Agoé Cacavéli, Rue Ayassor,
non loin de la Cour d'Appel de Lomé.**

ESTAC

**ECOLE SUPERIEURE DES TECHNIQUES
ET ARTS DE LA COMMUNICATION**

Formation en journalisme et en communication
20 ans d'expérience au service du professionnalisme des médias

DEVENEZ

- Journalistes Radio, Télé, Presse écrite, en ligne,
- Journalistes Reporters d'Image,
- Animateur, Producteurs Radio, Télé,
- Patrons de presse,
- Chargés de communication et de relations publiques.

ESTAC prépare en Master Licence et BTS

**ESTAC; sise à Agoé Cacavéli, Rue Ayassor,
non loin de la Cour d'Appel de Lomé.**

Tél 91-82-21-01 / 90-18-98-92
E-mail : estactogo@gmail.com

PHARMACIES DE GARDE

Du 29/08/2022 au 05/09/2022

PHARMACIE BON PASTEUR 91 45 64 Av. de la libération, en face de Brother Home	PHARMACIE EL-SHADI 96 80 09 10 Face Ecole Théologie ESTAO
PHARMACIE HANOUKOPE 96 80 09 26 Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Radio Kanal FM	PHARMACIE MATHILDA 22 51 15 34 Route PATASSE- Lomégan - ODEF
PHARMACIE AKOFA 22 21 00 91 Av. Maman N'Danida Amoutivé	PHARMACIE ENOLLI 22 25 90 68 Station d'Agbalépédogan
PHARMACIE CRISTAL 897 07 12 32 Boulevard Houphat-Boigny	PHARMACIE LE GALIEN 96 80 09 21 Rue Pavée d'Addoadin
PHARMACIE COAM 97 07 12 32 Rue de l'ENTENTE	PHARMACIE DES ROSES 70 42 37 72 Quartier Vakpossito, en face de l'entreprise de l'Union
PHARMACIE PORT 70 41 54 53 Face Hôtel Sarakawa	PHARMACIE VOLONTAS DEB 70 42 39 60 Quartier Ayedji, Carrefour «SUNOTY», face à l'ancien bar Sun City
PHARMACIE MAIRE 22 21 26 39 Face Maire	PHARMACIE BETANIA 96 80 10 11 Rue Sio, Totsi-Glenkomé non loin de la salle des Témoins de Jéhovah
PHARMACIE SOURCE DE VIE 90 08 25 82 Face Collège Protestant	PHARMACIE EL-SHAMMAMH 70 43 25 85 Sise à Amadadomé à côté de la Maison des Jeunes
PHARMACIE CAMPUS 93 38 08 84 Adewi	PHARMACIE NOTRE DAME DE LOURDES 96 80 10 13 Agoé Anomé, carrefour «Deux lions» près de l'église des Assemblées de Dieu
PHARMACIE EMMANUEL 90 09 94 03 EST, Av. Dusborg Face MIMP Kodjoviakopé	PHARMACIE LE ROCHER 92 30 05 58 Agoé zango, sur la route nationale N°1, près du terrain de jeu de golf
PHARMACIE N.D. DE LA TRINITE 98 46 03 83 Sise au 20 boulevard de la Paix à Super Taco	PHARMACIE LA GRACE 90 56 16 81 Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoé
PHARMACIE FOREVER 91 00 29 17 Tokoin Forever, Face Garage Central Administratif	PHARMACIE EXCELLENCE 93 27 95 54 Agoé Demakpé Voie CEDEAO
PHARMACIE PAIX 96 80 09 49 Résidence du Benin	PHARMACIE VITAS 22 26 63 43 Située à Agoé Assiyéyé du côté ouest
PHARMACIE SANTAMADONNA 87 01 03 03 Kéleu, face maison Kader Coubadja & Eglise catholique Sise Thérèse	PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE 93 26 36 00 A 200m du marché de Léghassito, sur le grand contournement, voie de Madjépo
PHARMACIE RAOLDA 91 81 33 32 Située au 4496 Boulevard Zio Hédrzanawo, derrière l'OCG (200)	PHARMACIE SATIS 70 44 85 17 Près du CEG Koshign, Agoé-Logopé, Rue de 50m
PHARMACIE BIENETRE 70 54 29 07 100, bd du haho, hedzranawo, à côté de la station d'essence total	PHARMACIE LA BARAKA 90 17 48 28 Agoé LOKOPE, non loin de l'ECOLE LA BRUYERE A PROXIMITÉ DU CAMP GP
PHARMACIE FIDELIA 22 71 55 56 Bé-Kkotta, Route d'Atliégou, près de l'hôtel «LE REFUGIÉ»	PHARMACIE REGINA PACIS 70 45 98 58 Aadjicpé, Rue National N°1 près du bar Sous l'Antenne
PHARMACIE SARAH 70 42 69 02 Près du centre de santé d'Adakpamé	PHARMACIE ZOSSIME 99 98 01 70 Zossime, sur la route de Sanguiéra près du marché de Zossime
PHARMACIE BETHEL 91 86 29 87 Rte d'Addogomé	PHARMACIE EST PHILIPPE 90 67 33 24 Sanguiéra, Route Lomé Kpalimé près de la Station service OANDO
PHARMACIE DES ECOLES 96 80 09 14 Face Lycée Technique Addogomé et près du CEG, Route de Kpalimé	PHARMACIE NELLYS 92 01 11 00 Rtème Agokpangou, non loin du château d'eau, sur la voie de Ségbé à Sanguiéra
PHARMACIE HOSANNA 97 77 89 58 Carrefour Ségbadjo-Sémékronawo, en face de la station service SANOL	PHARMACIE BAGUIDA 70 42 47 77 Face OUS de Baguida
PHARMACIE MAGNIFICAT 70 44 51 59 Allée Ségbadjo Yokœ, Rue de la Pampa à 100 mdu Palais Royal de Yokœ	PHARMACIE AVEPOZO 22 27 04 98 A côté de la place publique d'Avépozo
PHARMACIE EL-NSSI 99 73 39 32 Rte Lomé-Kpalimé, carrefour Apédoké-Gbomamé à 200 m de la station total d'Apédoké	

Coopération militaire

Un accord en cours entre le Togo et l’Afrique du Sud

Robina Marks, ambassadrice de l’Afrique du Sud au Togo (avec résidence à Cotonou) a échangé au cours d’une mission à Lomé avec Marguerite Gnakade ministre togolaise des armées. Un accord militaire est en cours de mise en forme.

La rencontre entre les deux diplomates a permis d’aborder le sujet de la foire d’exposition sur le matériel d’armement prévue au mois de septembre prochain en Afrique du Sud.

L’ambassadrice Robina Marks a indiqué à son hôte qu’il est possible pour son pays d’offrir des places pour la formation des officiers togolais.

La question de la mise en œuvre du plan d’action national de la République d’Afrique du Sud portant sur la résolution 1325 des Nations Unies relative aux femmes a été également abordé.

« Pour ce point, les deux parties ont émis le vœu d’une possibilité de



partage d’expériences sur le rôle des femmes dans les opérations de paix », renseigne le ministère togolais en charge des armées.

En dernier lieu, les deux parties ont discuté d’un projet de mémorandum d’entente (MOU) en matière de défense entre le Ministère Sud-Africain chargé de la défense et le ministère des Armées du Togo.

« La signature d’un MOU offrira l’occasion pour les deux pays d’intensifier leur coopération », a déclaré Mme Gnakade.

A l’occasion de cette audience, Robina Marks a félicité Mme Gnakade pour sa nomination comme ministre des Armées, gérant ainsi les

Forces Armées Togolaises (FAT). Mme Marks a par ailleurs salué les efforts que mène la ministre togolaise des armées à la tête de son département.

Ainsi, Marguerite Gnakade est invitée par le Ministre chargé de la défense d’Afrique du Sud à effectuer dans ce pays d’Afrique australe dans le cadre de la foire d’exposition sur le matériel d’armement.

Selon le ministère togolais des armées, la date ainsi que les modalités de la visite de Mme Gnakade en terre sud-africaine seront précisées dès la réception de la lettre d’invitation.

Le Togo et l’Afrique du Sud entretiennent de très bonnes relations diplomatiques. En décembre 2019, Cyril Ramaphosa a effectué une visite officielle au Togo.

Transport aérien

De nouvelles modalités de perception des redevances par l’ANAC

Le gouvernement togolais s’est réuni jeudi 25 juillet en conseil des ministres à Lomé. Les travaux présidés par le chef de l’Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, ont porté sur l’examen de plusieurs sujets primo, le cadre général dans lequel seront désormais perçues, les redevances de l’Agence nationale de l’aviation civile (ANAC).

sant le secteur.

Selon l’exécutif, ce projet de décret ne crée pas de nouvelles taxes. Secondo, le conseil a abordé les règles de qualification des prestataires de services de confiance de cybersécurité.

Tertio, le texte traite d’un code de bonne conduite des représentants de l’Etat dans des organes et éta-

nouvellement des instances du Conseil national de la jeunesse, et l’état d’exécution des projets d’investissement.

Cécile S.

La Rédaction



Les autorités togolaises ont indiqué que ce texte contribuera à la fixation des conditions dans lesquelles le conseil d’administration de l’ANAC peut fixer l’assiette et les modalités de perception des redevances. Ceci, en tenant compte de la compétitivité de la plateforme aéroportuaire et des règles internationales régis-

blissements, et le dernier baisse le taux de redevance des marchés publics.

En outre, quatre communications ont également été entendues, respectivement sur l’évolution de la pandémie de covid-19 dans le pays, la promotion des activités physiques et sportives de masse, le re-



SAFER

ENTRETIEN ROUTIER ET GESTION DES PEAGES




Route Nationale N°1, Cacaovalé,
06 BP 8646, Lomé - Togo

☎ 22 51 88 55 / 22 51 88 56

✉ safedirection@gmail.com

22 51 88 57





En vue de renforcer les capacités des opérateurs économiques, l'Institut de formation fiscale et douanière de l'OTR (IFFD-OTR) organise, pour le compte de l'année 2022, des formations à la carte suivant le calendrier ci-après :

I CALENDRIER DES FORMATIONS

THEMES	DATE	NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
1- Thèmes relatifs aux Impôts			
Droits et Obligations des contribuables en matière fiscale	29/08 au 02/09/2022	20	19/08/2022
Comptabilisation de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), catégorie revenus d'emploi	05 au 09/09/2022	20	25/08/2022
2- Thèmes relatifs à la Douane			
Tarif et technologie tarifaire	29/08 au 02/09/2022	20	19/08/2022
Système informatique (Sydonia World)	05 au 09/09/2022	20	25/08/2022

II PUBLIC CIBLE

- Comptables des entreprises ;
- Experts comptables ;
- Cabinets de notaires ;
- Cabinets d'études ;
- Commissionnaires en douanes agréés ;
- Déclarants en douane ;
- Importateurs / Exportateurs ;
- Agences maritimes et aériennes ;
- Entrepreneurs / Industriels ;
- Personnel des régies financières ;
- Etudiants / Universitaires.

III COÛT DE LA FORMATION

Les frais de participation sont fixés à deux-cent mille (200 000) francs CFA par participant et par module.

IV MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes au secrétariat de l'IFFD-OTR, sis au 41, Rue des impôts, Lomé-Togo, 02 BP 20823, Tél : +228 22 53 14 00 / Poste 1683 tous les jours ouvrables de 7h 30 à 12h 30 et de 14h 30 à 17h 30.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter
Tél: 92 10 54 32 ; e-mail : abakpah@otr.tg